Association cantonale des musiques valaisannes
Kantonaler Musikverband Wallis

Liste des participations financières de l'ACMV

Cours de musiques aux élèves des sociétés de musique de l'ACMV :

- CHF 200.00 par an et par élève (doit apparaître sur la liste des membres de l'ACMV, montant attribué jusqu'à – et y compris – l'année de ses 18 ans)

Cours de direction du Conservatoire et de l'AMO :

- CHF 500.00 par an et par élève du cursus normal (3 ans de formation).
  Les élèves en classe libre ne sont pas subventionnés.
- Selon convention avec le Conservatoire, l'ACMV prend en charge la moitié des frais d'examen, mais au maximum CHF 500.00.

NB : les subventions aux élèves en formation et à ceux suivant les cours de direction dépendent de l'attribution du soutien annuel de la LoRo. Notre demande de subvention à la Loro dépend de la liste des membres fournies par les sociétés au 30.11. de chaque année (via la base de données Hitobito).

Assemblée générale de l'ACMV :

- CHF 1'000.00 à la société organisatrice

Participation au Championnat d'Europe des BB ou autres concours internationaux :

- CHF 1'500.00 au Brass Band désigné pour une participation au Championnat d'Europe et/ou au British Open
- CHF 500.00 à la société participant à un Championnat international sur inscription volontaire (p.ex. Championnat du monde de Kerkrade).
- CHF 500.00 par concurrent membre de l'ACMV et participant à un concours européen de solistes ou de direction

NB : l'ACMV attribue la subvention pour autant que la demande ait été formulée au préalable par écrit au comité.

Association valaisanne des Musiques de Jeunes (KJMVW) :

- CHF 1'000.00

LOTERIE ROMANDE
Le Canton du Valais encourage la culture
Der Kanton Wallis fördert Kultur
helvetia
PROVINS
HABIT sion
CRÉATEUR D'UNIFORMES
CX
VALAIS | GENEVE | NEUCHATEL
BOXER BIERE
BUCHARD voyages

Camp de Musique de Fédération ou régional :

- CHF 500.00 pour un camp regroupant 30 participants ou moins (élèves uniquement).
- CHF 1'000.00 pour un camp regroupant plus de 30 participants.

NB : l'ACMV attribue la subvention pour autant que la demande ait été formulée au préalable par écrit au comité.
La subvention est attribuée pour autant que la Fédération ne bénéficie pas déjà d'une subvention pour un concours de solistes.

Concours de solistes des Fédérations régionales :

- CHF 500.00 à la Fédération ou société organisatrice pour un concours regroupant moins de 100 concurrents
- CHF 1'000.00 pour un concours regroupant 100 concurrents et plus.

NB : l'ACMV attribue la subvention pour autant que la demande ait été formulée au préalable par écrit au comité.

Junior Slow Melody Contest (JSMC) :

- Mêmes critères que pour les concours des Fédération, et pour autant que le concours soit organisé par une société de musique valaisanne
- Mise à disposition du trophée récompensant le vainqueur de la finale

Championnat Valaisan des Solistes juniors et Quatuors (CVSQ) :

- Mêmes critères que pour les concours des Fédérations
- Mise à disposition du trophée récompensant le vainqueur de la finale

Concours de Percussion de Brig :

- Mêmes critères que pour les concours des Fédérations

Championnat Suisse des Solistes et Quatuors (CNSQ) :

- Mêmes critères que pour les concours des Fédération, et pour autant que le concours soit organisé en Valais par une société de musique valaisanne

LOTERIE ROMANDE
Le Canton du Valais encourage la culture
Der Kanton Wallis fördert Kultur
helvetia
PROVINS
HABIT sion
CRÉATEUR D'UNIFORMES
CX
VALAIS | GENEVE | NEUCHATEL
BOXER BIERE
BUCHARD voyages

Demandes exceptionnelles :

L'ACMV attribue des subventions exceptionnelles en fonction des demandes dûment documentées et des disponibilités de ses comptes. Les montants servent à soutenir en priorité la formation des jeunes musiciens et/ou les sociétés-membres ayant connu des événements extraordinaires (p.ex. incendie du local de répétition).

Aucune subvention n'est due, et le comité de l'ACMV se réserve le droit d'attribuer, de modifier ou de supprimer tout soutien en fonction des informations reçues et des critères discutés lors des séances régulières de comité (décision à la majorité des membres présents).

Selon décision du comité du 06.03.2024

Association cantonale des musiques valaisannes

LOTERIE ROMANDE
Le Canton du Valais encourage la culture
Der Kanton Wallis fördert Kultur
helvetia
PROVINS
HABIT sion
CRÉATEUR D'UNIFORMES
CX
VALAIS | GENEVE | NEUCHATEL
BOXER BIERE
BUCHARD Voyages